

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation :
8 septembre 2026

Affichage :
Du 18 septembre au 17 décembre 2026

Nombre de conseillers :
En exercice : 27
Quorum : 14

L'an deux mil vingt-six, le quatorze septembre à 20h30, le conseil municipal de la commune de PONT-PÉAN, légalement convoqué le huit septembre conformément aux articles L 2121-9 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur ZEROUKHI Mourad, Maire.

PRESENTS : Mourad ZEROUKHI, Denis DUAULT, Marjorie SOURNAC LEMOINE, Julien GROS, Espérance NIYUNGEKO, Renaud BONAMI, Delphine SIRERA, Jean-Michel ENNESSER, Yohann RADIN, Stéphanie BON, Marie-Hélène OGER, Isabelle THEVENON, Maryse AUDRAN, Dominique CANNESSEON, Pascal THEVENON, Romain COLLIGNON, Romain GUENO, Frédéric GOURDAIS, Dominique JACQ, Bernadette DENIS, Sylvie BERNARD, Stéphane MÉNARD, Gwennaelle GAUDE

ABSENTS EXCUSÉS : Jérémie NOGUES ; Maëlenn LE GUEN, Elisabeth PANARDIE

ABSENT (E) : Julie ORAIN

PROCURATION DE VOTE ET MANDATAIRE :

Jérémie NOGUES a donné pouvoir à Stéphanie BON

Maëlenn LE GUEN a donné pouvoir à Delphine SIRERA

Elisabeth PANARDIE a donné pouvoir à Espérance NIYUNGEKO

SECRETAIRE : Marjorie SOURNAC LEMOINE

Hervé LEFRANC BOURASSEAU, Directeur Général des Services assure la fonction de secrétaire auxiliaire.

Les membres du Conseil municipal constatent que les dispositions législatives concernant la convocation et la note explicative de synthèse sur les affaires soumises à délibération ont bien été remplies.

2026 – 103 CULTURE – MEDIATHEQUE/ESPACE Charte des bénévoles

Il est proposé de formaliser les pratiques déjà existantes des bénévoles, de clarifier et de rendre transparent la pratique du bénévolat.

Concernant L'espace Beausoleil, il s'agit notamment de préciser l'utilisation de la régie municipale par des bénévoles.

Il est proposé de mettre à jour la Charte des bénévoles de la médiathèque afin d'inclure la nouvelle organisation des temps et missions bénévoles au sein de la future structure.

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité (26/26 voix) :

APPROUVE les termes les termes de la charte des bénévoles pour la Médiathèque et l'Espace Beausoleil de PONT-PÉAN annexé à la présente délibération.

MANDATE Monsieur le Maire, ou son représentant à signer toutes pièces relatives à ce dossier.

Pour copie conforme, en Mairie, le 15 septembre 2026.
Le Maire,

Mourad ZEROUKHI

